

# MAIRIE DE NOYERS-SAINT-MARTIN

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2026

Date de convocation et de publication : 1er juin 2026

Présents : Messieurs : Jacques TENIELLE, Michel HEU, Ghislain CLOEZ, Mathieu SAINTE-BEUVE, Sébastien MÉNARD, Mathieu DOUAY (arrivé à partir de la délibération n°2026/06/03), Fabrice FLEURY, Vincent SIMON

Mesdames : Corinne LONGFILS, Mathilde DESQUIRET, Angélique CHASSERAY, Séverine DELADERIÈRE, Pascaline DOUCHET, Catherine BERTON

Absents excusés : Madame Emilie GUILBERT a donné pouvoir à Corinne LONGFILS

Secrétaire de séance : Madame Corinne LONGFILS

Ouverture de la séance, le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

### **\* DÉLIBÉRATION N° 2026/06/01 : Nomination d'un délégué pour l'Etablissement Public Foncier Local (EPFLO) :**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que l'on peut désigner un membre délégué pour aller aux réunions proposées par l'EPFLO. Après appel à candidature, Monsieur Fabrice FLEURY a été nommé délégué.

### **\* DÉLIBÉRATION N° 2026/06/02 : Nomination des délégués défense :**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de nommer un correspondant défense. Son rôle est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. La Délégation militaire départementale (DMD) organise des réunions d'information au profit des correspondants défense du département où il sera convié. La mission des correspondants défense s'organise autour de trois axes: la politique de défense, le parcours citoyen et la mémoire et le patrimoine : \* informer les citoyens sur la politique de défense de la France, \* sensibiliser les jeunes générations à la défense, \* assurer un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. Un guide correspondant défense a été mis en ligne par le ministère des armées et des anciens combattants. Après appel à candidature, Mesdames Mathilde DESQUIRET en tant que titulaire et Catherine BERTON en tant que suppléante ont été nommées correspondant défense.

### **DÉLIBÉRATION N° 2026/06/03 : Création d'un Contrat à Durée Déterminée à temps complet adjoint technique**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal, qu'il convient de prendre un agent technique supplémentaire pour la période estivale. Monsieur le Maire propose donc qu'un contrat de travail de droit public à Durée Déterminée soit établi pour accroissement d'activité pour une durée de six mois. Après délibération, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité, la création de ce contrat et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à celui-ci.

### **DÉLIBÉRATION N° 2026/06/04 : Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60) : travaux de signalisation lumineuse rues des Hêtres et Acacias pour Budget Primitif 2027**

Après présentation du devis effectué par le SE60 qui s'élève à 20 465.82 € HT soit 26 196.25 € TTC avec une subvention de 25% sur le HT soit 4 116.46 €, les membres du Conseil Municipal ont décidé de reporter cette délibération après l'étude en commission « voirie, environnement, sécurité »

### **DÉLIBÉRATION N°2026/06/05 : Présentation du devis EVIA pour les travaux de réfection de la bande de roulement rue des Sorbiers**

Ce devis n'a pas été présenté car non reçu. (réception le 11 juin, d'un devis de l'entreprise mais comprenant pas le bon objet)

### **DÉLIBÉRATION N°2026/06/06 : Budget Communal : modification des tarifs pour l'adhésion au court de tennis**

Madame Corinne LONGFILS indique aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors de la séance du Conseil Municipal du 10 avril 2025 que l'adhésion au court de tennis était de 24.00 € pour les Nucérien(ne)s et de 36.00 € pour les extérieurs et ce pour une année. La commission « sport » propose de modifier ses tarifs à savoir la gratuité pour les Nucérien(ne)s ainsi que pour les extérieurs afin de re-dynamiser le court. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à la majorité de la gratuite pour les Nucérien(ne)s (avec une abstention de Jacques TEINIELLE) ainsi que les extérieurs (avec un contre de Ghislain CLOEZ et deux abstentions de Jacques TENIELLE et Michel HEU)

## **Informations & Questions diverses :**

Madame Corinne LONGFILS présente différents comptes-rendus :

\* Compte-rendu des commissions « sport » : propositions et actions :

- => octobre rose : une marche ou vélo ou course,
- => journée initiation aux gestes de premiers secours (pas possible au centre de secours de Noyers-Saint-Martin),
- => journée don du sang,
- => la commission propose de nettoyer eux-mêmes le boulodrome actuel,
- => city stade repoussé à l'année prochaine avec l'objectif actuel de trouver un terrain,
- => Assemblée Générale de l'Association Sportive Camprémy Noyers (ASCN) le 05 juillet prochain, l'Association a remercié la Commune pour le nouvel éclairage sur stade municipal,
- => Association de Tennis de Table de Noyers (ATTN) : un sénior est allé en finale des Hauts-de-France

\* Compte-rendu des réunions Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

- => Madame Emilie MARTIN a été désignée par l'UDAF comme membre extérieur
- => le repas se fera le 20 juin dans la salle polyvalente chaque administré de plus de 65 ans est convié gratuitement ainsi que son conjoint.
- => le colis offert à chaque administré de 65 ans et plus reste identique cette année, il pourra être envisagé un sondage auprès des administrés pour savoir si le CCAS garde le colis ou si le CCAS le modifie en une carte cadeau ou autre, en gardant le partenariat avec les commerçants,
- => la bouteille de champagne offerte à l'anniversaire de chaque administré de 70 ans et plus reste pour cette année, il pourra être envisagé un sondage auprès des administrés pour savoir si le CCAS conserve la bouteille de champagne ou si le CCAS le modifie en une bouteille d'autre chose,
- => le « bon chauffage » consistant en virement pour chaque administré de 70 et plus ne payant pas d'impôts était de 35.00 € par personne, les membres du CCAS ont décidé de changer le montant à 40.00 € (correspondant à l'équivalent d'une bouteille de gaz).

Monsieur Sébastien MÉNARD indique que la commission « communication » travaille actuellement sur le prochain « Le Nucérien » et qu'il sera distribué d'ici la fin du mois. Le site internet est en cours de modification.

Monsieur TEINIELLE, suite aux questions diverses envoyées par Madame Catherine BERTON, indique :

- \* concernant la mutuelle sénior : aucune communication concernant ce genre de mutuelle émanant de la Commune. AXA avait réalisé une réunion d'informations dans la salle polyvalente il y a quelques années.
- \* concernant les tontes le dimanche à 19h30 : l'arrêté municipal est pris et a été distribué. Il convient de prévenir les gendarmes.
- \* concernant les fruits à l'école : les arbres ont été plantés en 2009, les fruits sont à ramasser par les élèves ou l'équipe enseignante.
- \* concernant le désherbant utilisé par les services techniques celui-ci est homologué, il doit être manipulé par des personnes disposant du certiphyto. Un descriptif du produit a été fourni à Madame Catherine BERTON.
- \* concernant la donation d'un composteur : la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) avait il y a quelques années, proposé l'achat à prix réduit d'un composteur avec une « formation ».
- \* concernant les poubelles cassées : le service déchets dépend de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) le numéro est disponible sur le calendrier collecte 2026 des déchets ménagers (03-65-65-71-45 ou [triom@cc-oisepicarde.fr](mailto:triom@cc-oisepicarde.fr)).
- \* concernant le problème Véolia : une information a été mise sur le panneau de la Place Publique « problème Véolia suite à mise à jour logiciel et application. Vous rapprocher de Véolia Beauvais au 09-69-36-72-61 ». Par ailleurs, Véolia avait été prévenu ainsi que le syndicat de la brèche et de la noye.

Monsieur Vincent SIMON redemande pour le prêt d'une salle pour l'association « Dynamisme Nucérien », Monsieur TEINIELLE indique qu'une réponse écrite a été faite.

Séance levée à 20h25

Madame Corinne LONGFILS informe qu'il y aura à la rentrée scolaire 2026/2027 17 PS et 1 MS.

N'ont pas été abordés lors de la séance les points suivants : Quid travaux sécurisation feux récompense, mises aux normes alarmes stade municipal et église car Monsieur TEINIELLE a jugé que cela soit traité en commission « voirie, environnement, sécurité »